

obstacle qu'on ne pourrait surmonter que par des travaux onéreux.

Il n'y a donc pas à se préoccuper en ce moment de ce deuxième projet de boulevard qui ne sera possible qu'autant que des remaniements territoriaux aient lieu après l'achèvement du canal.

En terminant sa lettre, M. Renaux-Lemerre dit encore : « Au risque même de donner une assez triste idée de administrations qui ont dirigé nos deux villes, M. Laurent veut bien nous rappeler que pendant trop longtemps un système d'égoïsme et de jalousie n'a fait que nuire à nos intérêts réciproques. »

Je crois rêver en lisant de pareilles assertions que l'honorable M. Renaux-Lemerre émet avec un aplomb incomparable, assertions qui semblent répondre à des écrits que je ne connais pas.

Je relis ma lettre du 4 novembre, il n'est question nulle part d'égoïsme, de jalousie, de administrations qui ont dirigé nos deux villes ; tout cela est de l'imagination de M. Renaux-Lemerre et dépasse toutes les mesures. J'ai écrit cette seule phrase : « Tous nous désirons vivre en bonne harmonie avec nos voisins et résoudre amicalement les questions qui nous sont communes. »

Ces sentiments que j'ai exprimés dans ma première lettre, je les exprime de nouveau, et je désire que M. Renaux-Lemerre ne vienne plus provoquer de polémiques en attaquant les votes que mes collègues et moi émettons dans l'exercice de nos fonctions.

Recevez, Monsieur, l'assurance de mes sentiments distingués.

Jules LEURENT,
Conseiller municipal de Tourcoing.

Tourcoing, le 21 novembre 1866.

M. Renaux-Lemerre a adressé au Propagateur, la lettre suivante :

Monsieur,

Je pensais ne rien ajouter à ma réponse à M. Laurent, mais quelques amis me pressent de lui répondre pour ce qu'il a dit d'erreur concernant le Tribunal de Commerce. J'ajoute donc que l'opinion émise par M. Jules Laurent au sujet du Tribunal de Commerce de Roubaix, repose principalement sur ce que le petit nombre de causes nécessiterait à peine une audience par quinzaine.

Le Tribunal de Lille est tellement surchargé que, malgré le zèle et l'expérience de ses juges, presque toutes les causes sont remises à quinzaine et souvent à un mois. On en citerait même, et des plus simples, qui ont figuré aux rôles pendant plusieurs mois.

Comme membre de la Chambre consultative de Tourcoing, M. Laurent n'ignore pas que les cantons de Roubaix, Tourcoing et Lannoy peuvent fournir par semaine une moyenne de six causes, ainsi que la statistique du Tribunal de Commerce de Lille le constate, soit pour 1865 721 causes, ce qui fait que, pour deux audiences par semaine, Roubaix fournirait une moyenne de six causes.

La création d'un Tribunal de Commerce à Roubaix empêcherait une perte de temps et d'argent considérable, surtout en cas de faillite. Qui ne sait par expérience à combien de démarches les créanciers sont obligés : dépôt de titres, affirmation de créances, concordat, paiement des dividendes. Et chaque fois nécessité de perdre un temps toujours précieux et de payer des frais de voyage.

Dans sa lettre du 6 novembre, M. Laurent déclare qu'il y a chose jugée. — Cela veut-il dire que la question soit rejetée sans appel? Nous interrogeons à cet égard toutes les personnes qui ont foi dans l'avenir, tous les amis du progrès.

Le rapport de la Chambre de Commerce de Lille est bien loin d'être aussi concluant que M. Laurent le prétend.

Il y a deux lois qu'il ne faut pas confondre : l'une s'appliquant aux tribunaux (18 août 1810), qui exige que les juges résident dans le lieu où siège le tribunal et qui permet aux juges suppléants de résider dans le canton.

D'autre part, les articles 615, 616 et suivant du Code de commerce (loi du 24 septembre 1807), disent que les juges consulaires seront nommés par les chefs des maisons les plus anciennes et les plus recommandables par la probité, l'esprit d'ordre et l'économie.

Il n'y est pas question du domicile des juges et il est admis en principe que ce que la loi ne défend pas est permis.

Il est donc facile de conclure que tous les juges du tribunal de commerce peuvent être choisis indistinctement dans toutes les communes qui font partie de la même juridiction.

Ce qui existe à Lille peut être mis en pratique à Roubaix. En résumé : quelque soient les motifs qui aient pu guider la ville de Tourcoing dans cette question, son intérêt, sa dignité ne peuvent être amoindris par la création d'un tribunal de commerce à Roubaix; et comme il est juste de tenir compte des intérêts de tous, la population des cantons de Tourcoing et de Lannoy égalant la nôtre, les habitants notables de ces cantons doivent être appelés à nommer un nombre de juges égal à celui que présentera Roubaix.

Recevez, etc.

J. RENAUX-LEMERRE.

Pendant la messe, dite de Sainte Cécile, qui aura lieu lundi à 11 heures et demie, en l'église St Martin, la Grande-Harmonie exécutera les morceaux suivants :
Symphonie héroïque de Beethoven, arrangée par P. Baumann.

Fantaisie sur des mots d'Herold, arrangée par Haussens.

Les mêmes morceaux seront exécutés dimanche 2 décembre en l'église Notre-Dame, pendant la messe qui aura lieu à 11 heures et demie.

Nous recevons aujourd'hui seulement la liste des vainqueurs au tir international de Bruxelles. Nous y trouvons les noms de plusieurs de nos concitoyens :

Cible fixe, pour armes de guerre : aux points : M. E. Scamps, de Roubaix (quatre coups d'argent à filets, l'un des prix du gouvernement).

Cible à volonté, pour armes de guerre : aux points : M. Cordonnier fils, de Roubaix (bourse contenant 75 fr., l'un des prix du gouvernement); M. Cordonnier père (une bourse contenant 25 fr., l'un des prix du gouvernement).

Aux blancs : M. E. Scamps, de Roubaix (une bourse contenant 300 fr., l'un des prix du gouvernement); M. E. Hannar, de Roubaix (une bourse contenant 50 fr., id.); M. L. Poulet de Roubaix (une bourse contenant 25 fr., id.).

Au plus de blancs : M. E. Scamps, de Roubaix (une médaille d'argent, l'un des prix du gouvernement).

Une correspondance d'Amérique, publiée par le Courrier du Hère, affirme que Spillthorn, avocat de Lamirande à New-York, est d'origine belge et qu'il fut impliqué en 1848 dans la fameuse échouffourée ultrarévolutionnaire dite de Risquonstout, dont le programme avoué était la régénération de la Belgique à la façon des Marat et des Blanqui.

CAISSE D'ÉPARGNE DE ROUBAIX

Bulletin de la Séance du 18 novembre

Sommes versées par 79 déposants dont 19 nouveaux 12.429
43 demandes en remboursement 13.626 21
Les opérations du mois de novembre sont suivies par M. Lepoutre Parent et Duhamel Lefebvre, directeurs.

COURS PUBLIC DE CHIMIE

Lundi 25 novembre à 8 heures du soir

DES CORPS GRAS (suite) — Ébullition des corps gras. Acroline, distillation de corps gras en vases clos; acide oléique, acide sésacique et acide margarique. Importance industrielle de l'huile de ricin, alcool caprylique. Comparaison entre le gaz de l'huile et le gaz de la houille. Huiles siccatives, huiles non siccatives. Blanchiment de l'huile de palme. Changements produits par l'air dans les corps gras. Pourquoi les corps gras deviennent-ils rances. Incendies spontanés des corps gras. Huile de lin cuite. Principaux dissolvants des corps gras. Falsification des suifs dévoilés par le sulfure de carbone. Falsification des huiles d'éclairage par les huiles de poisson, dévoilée par le chlore. Action fort curieuse d'chlorure de soufre sur les huiles végétales. Action de l'acide sulfurique et de l'acide azotique concentrée sur les corps gras. Moyen d'enlever au beurre sa rancidité. M. Jaudeau prendra un morceau de beurre rance et il lui enlèvera son mauvais goût et sa mauvaise odeur.

THÉÂTRE DE ROUBAIX

Dimanche 25 novembre à 5 heures 3/4.

LES DIABLES ROSES, comédie vaudeville en cinq actes

LE MARCHAND DE COCO, drame national en cinq actes.

Lundi 22 novembre à 7 heures 1/2.

LES AVENTURES DE MANDRIN, drame en cinq actes et six tableaux.

L'AMOUR QU'É QU'EST QU'ÇA.

FAITS DIVERS

— Mercredi à cinq heures du soir, deux lourds camions chargés d'énormes pierres de taille et tirés par cinq vigoureux chevaux chacun, se sont embourbés, à Paris, en pleine chaussée du boulevard, à la hauteur de la rue Lepelletier. Il y a quelques jours la compagnie du gaz a fait creuser au milieu de la chaussée de ce boulevard une grande tranchée pour retirer une ancienne conduite devenue inutile. La tranchée ayant été inondée par la pluie, le terrain était resté peu compact. C'est dans ce terrain que les roues de ces deux pesants équipages se sont enfoncées si bien, qu'il a fallu atteler 8 chevaux à chaque voiture. Le boulevard des Italiens subissant la mésaventure d'une route vicinale mal empierrée, c'est un spectacle assez curieux.

— La ville de Liège se propose d'élever à Charlemagne une statue équestre en bronze, dont le travail est déjà confié au sculpteur Jehotte.

Cette œuvre colossale sera élevée sur un piédestal de granit, sur lequel on gravera ces quatre mots, qui sont assurément l'éloge le plus magnifique et le plus concis, le plus véridique et le plus éloquent qui ait jamais été fait du grand empereur, plus grand encore comme législateur que comme conquérant : Magnus bello, major pace.

— Sous ce titre : le Chat et la Marmite. Un journal raconte ce qui suit :

« Il y a plus de 40 jours de marche pour se rendre de Mexico jusqu'au Chihchahu : et se distraire au milieu de ce pays stérile, monotone et affreux, sans arbre ni culture, n'est pas chose aisée. »

Tous les hommes de la colonne étaient des bêtes, depuis le serpent jusqu'au kakatoès toute la création était passée en revue. Un ordre du jour mit un terme à cette fantaisie, les oiseaux seuls furent tolérés par le général de division, qui trouvait avec raison que les chats et les chiens étaient un objet de luxe quand les vivres manquaient aux hommes.

Chats et chiens disparurent donc des rangs.

Un chasseur à pied osa seul enfreindre la défense de ses chefs, et il trouva moyen de soustraire son chat à l'œil du capitaine.

Un jour pourtant, — jour néfaste ! — un miaulement malencontreux trahit la présence de ce proscrit.

Le capitaine, qui n'avait pas la race féline, exaspéré de voir sa vigilance en défaut, ordonna de déboucher tous les sacs, et il commença un examen minutieux, plongeant sa main dans chacun pour en vérifier le contenu.

Un instant interdit, le chasseur eut une idée sublime : il saisit le coupable et le fourra dans la marmite de la compagnie, bien persuadé que jamais on ne le chercherait là.

En effet, Mexico (c'était le nom de la pauvre bête) fut sauvé par ce trait de génie.

On bucla les sacs après la visite, et on se remit en route sous la surveillance du capitaine, qui se sentait humilié de son échec.

La marmite fut replacée sur le dos du cuisinier de la compagnie, et le chat, tout étourdi de son emprisonnement, se tint d'abord assez tranquille. Au bout d'un quart d'heure, l'air venant à lui manquer, il commença une polka en règle au fond de sa cage, puis il miaula d'une façon lamentable et usa ses griffes sur le fer, inutilement. Le bruit des pas et les chansons de la route étouffèrent bientôt les cris : ils diminuèrent, puis s'éteignirent tout-à-fait. Le chasseur crut Mexico asphyxié et donna une larme à son trépas.

On arriva à la grand'halle.

Il fallut ouvrir la marmite pour faire la soupe. Ce fut le chasseur qui vint chercher le cadavre de son chat, je le dis bien vite, pour le manger. Le soldat en campagne mangerait messire Satan lui-même avec ses cornes. On sait, du reste, que les vivres étaient rares. Puis le civet de chat a été élamé.

Au moment où il levait le couvercle du tonneau de son chat, quelque chose de furibond et d'insensé lui sauta à la figure. C'était Mexico, vivant et égratignant.

Il fut comme fou, endiablé et enragé pendant deux jours. Le capitaine lui tira cinquante coups de revolver sans le tuer. Il suivait la compagnie de loin, à travers les haies et les rochers; puis, quand l'abondance revint au camp, les animaux furent tolérés et Mexico reprit sa place sur le sac du chasseur. Mais on remarqua que l'intelligente bête évitait toujours le voisinage de la marmite, et qu'on la sautait pendant l'étape d'épaule en épaule sur le dos des hommes, il faisait toujours un grand circuit pour ne pas se rapprocher du cuisinier et de son redoutable ustensile.

— Nous lisons dans l'Express : « On rapporte qu'après son abdication de la couronne, feu don Miguel se rendit à Rome et qu'il fit dans la campagne des tours de force surprenants. Souvent, au grand ébahissement de ses amis qui étaient avec lui dans sa loge à l'Opéra, on le vit faire ployer un baliveau de cuivre entre son pouce et son index. En 1851, à l'âge de 50 ans environ, le contracta mariage avec une jeune lady de 20 ans, la princesse Adélaïde de Lowenstein-Wertheim-Rochefort et Rosenberg, de laquelle il eut six filles et un fils. Ce prince, dont on a tant parlé jadis et que le monde semble avoir si complètement oublié, continuait pourtant d'exciter un certain intérêt au milieu de la population simple et naïve, par le soin qu'il mettait à ce que ses enfants naquissent et fussent baptisés sur le sol portugais. Il faisait apporter, à la naissance de chacun d'eux, de la terre du Portugal dont on couvrait le parquet sous le lit nuptial, le berceau et sur le pave qui était sous les fonts baptismaux à la chapelle. »

Le succès considérable du CHOCOLAT MENIER a fait naître une foule de parasites, qui, par des imitations de toutes sortes, forme des tablettes et des étiquet-

tes, copies de médailles, couleur de enveloppes et du papier, aussi bien que par des appellations de falsifiée à peu près semblables au nom MENIER, cherchent à profiter de la juste renommée du CHOCOLAT-MENIER pour substituer à sa place des produits inférieurs.

Nous ne saurions trop mettre en garde nos lecteurs, contre ces substitutions en leur recommandant de ne se servir que du chocolat portant le nom de MENIER, certains que nous sommes que vous défendons ainsi le véritable intérêt du consommateur. 6433.6162.

BULLETIN FINANCIER

Paris, 22 novembre.

Le marché a été plus animé qu'hier. La rente et l'Italien continuent de monter, mais sans entraîner le reste du marché. Les consolidés anglais ont encore perdu 1/8 à 88 1/2 à 88 1/8.

Un avis affiché à la Bourse annonce que la Caisse des Dépôts et Consignations achètera pour 12000 fr. de rente chaque jour pendant un mois, la rente, ouverte à 69 50 à atteint 69 85 et reste à 69 77 1/2 — L'Italien a varié de 56 15 à 56 45 pour finir à 56 40. Le Turc a fait 35 10. Le Mexicain se maintient à 22. Les chemins Français sont toujours très fermés. L'Orléans reste à 880. Le Nord à 1185. Le Lyon à 913 75. Et le Midi à 883 75. Les Autrichiens sont à 418 75. Et le Lombard à 412 50. Le Comptoir d'Escompte a faibli à 837 50. Les Transatlantiques restent à 517 50. Et l'immobilière à 400 après 392 50.

Paris, 23 novembre, 1866.

Le marché a été assez animé. On remarquait la fermeté de la rente et de l'Italien, et la faiblesse des valeurs du mobilier. Cette faiblesse a été surtout marquée à la fin de la Bourse, et les valeurs en question fléchissent avec une baisse notable sur les cours d'hier, baisse qui a eu son contre coup sur le reste du marché. Les consolidés anglais sont venus sans changement à 88 1/2 à 88. La rente reste à 69 85 1/2 après avoir fait au plus haut 69 83 et au plus bas 69 57 1/2. L'Italien finit à 56 40 après 56 35. Le mexicain perd 1/2 à 21-1/2.

Le Turc est à 34. 75. Le mobilier a fléchi de 607. 50 à 592. 50, l'espagnol de 222. 50 à 212. 50, le transatlantique de 515. 50 et l'immobilière de 400 à 390. Les chemins sont en baisse. L'Orléans reste à 877. 50; le Nord à 1180, le Lyon à 931. 25, le midi à 883. 75, l'autrichien à 413. 75 et le lombard à 411. 25. Le comptoir d'escompte reste à 833. 75.

Cours moyen du comptant 3 0/0 69 72 73 1/4 à 112 97. 95.

Banque de France 3625

Crédit foncier 1338. 75

Le bilan de la Banque de France, est loin de confirmer les espérances de reprise des affaires qu'avait fait naître les bilans précédents. L'encaisse métallique qu'on s'attendait à voir décroître sous l'influence des besoins commerciaux et industriels, s'est relevé, au contraire, de 633 à 647 millions. Le portefeuille, de son côté, au lieu de s'accroître, a fléchi de 34 millions, dont 26 pour Paris et 8 millions dans les succursales. La circulation des billets a baissé de 5 millions et demi. Le chapitre des avances n'a presque pas varié. Il en est de même du compte du Trésor. Les comptes particuliers ont diminué de 14 millions. Les succursales ne figurent dans ce chiffre que pour 2 millions.

COURS DE LA BOURSE

Du 24 novembre 1866.

Cours de la Bourse

3 0/0..... 69 50 — 3 0/0..... 69 80

2 0/0..... 96 05 — 4 1/2 0/0 97 50

TIRAGE DÉFINITIF

Prévoirement fixé par ARRÊTÉ FÉDÉRAL A

30 NOVEMBRE 1866

PR ÉSNT

Loterie municipale Ville des ANDELYS.

Tirage public du

GROS LOT DE 100000 fr.

et de tous autres lots promis.

Grandes Loteries du Bureau-Exactitude:

Pour tout le Gain des 672 lots des

GRANDS TIRAGES DÉFINITIFS,

adresser CINQ francs

en mandat-poste ou timbres-poste au directeur du BUREAU-EXACTITUDE, rue RIVOLI, 68, Paris, et on recevra, par retour du courrier,

VINGT BILLETS pour TOUTES CHANCES,

compris 3 lots de 100000 fr. et un de 150000.

On peut donc, pour CINQ francs, gagner

100,000—100,000—100,000—150,000

23n. 6423

ANNONCES

Etude de M. DUCHANGE, notaire à Roubaix

Ville de Roubaix

Rue du Haut-Tenoy.

DEUX MAISONS

n° 108 et 110

A VENDRE

pour en jouir de suite

L'an 1866, le lundi 10 décembre, deux heures de relevée, M. DUCHANGE, notaire à Roubaix, procédera en son étude, à l'adjudication du bien ci-dessus désigné. S'adresser pour les renseignements à M. DUCHANGE notaire à Roubaix. 7 D. 6523

Etude de M. VALENDUCQ, notaire à Lannoy.

Leers - France.

Sur un verger dépendant de la ferme appartenant à M. Pierre-Joseph Hespel.

90 MARCHES DE BEAUX-BOIS

Consistant en :

19 Gros chênes, 40 Bois blancs de 2 à 3 mètres de diamètre, 500 à 600 fines feuilles, Fèves et Fèves.

A VENDRE

L'an 1866, le lundi 26 novembre, à dix heures précises de matin, M. VALENDUCQ, notaire à Lannoy procédera sur les lieux, à la vente publique de ces bois.

Il sera accordé long crédit moyennant caution.

Transport facile par le gravier qui se trouve à proximité de ces bois.

Réunion chez Trient, cabaretier à Lannoy.

M. VALENDUCQ, notaire à Lannoy, est chargé de cette vente et des conditions.

Etude de M. COURMONT, notaire à Lille.

TOURCOING

Rue de Gand, n° 37, et porte D.

UN GRAND ET

Bel Etablissement

à usage de

Fabrique de Glaces.

Occupé par MM. Triboulet fils et Cie jusqu'au 1er septembre 1878, se loyer annuel de 4000 francs et autres charges.

A VENDRE

PAR SUITE DE DÉCÈS ET POUR SORTIR D'INDIVISION.

Le LUNDI 17 DÉCEMBRE 1866, à deux heures de relevée, M. COURMONT, notaire à Lille, rue d'Angleterre, n° 7, procédera en son étude, à la vente publique dudit bien.

Etude de M. VALENDUCQ, notaire à Lannoy.

WATTELOS

AUX BALLONS

6 MAISONS

Contigues à usage de particuliers, et 15 ares 50 centiares 05 dix-milliaires, de fonds et terrain.

A VENDRE

Pour en jouir de suite.

L'an 1866, le lundi 26 novembre, à 3 heures de relevée, M. VALENDUCQ, notaire à Lannoy, procédera en son étude à l'adjudication dudit bien.

S'adresser pour tous renseignements audit M. VALENDUCQ, notaire à Lannoy, chargé de cette vente et des conditions.

Ville de Roubaix

Rues du Curé, du Moulin et à l'Abattoir public.

VENTE

d'une grande quantité de

DÉMOLITIONS

Appartenant à la ville de Roubaix.

Le lundi 26 novembre 1866, 2 heures précises de l'après-midi.

ROUBAIX

RUE DE TOURCOING.

Au domicile et par suite de la faillite de Mme veuve Dehon

VENTE

d'une grande quantité de

MACHINE A VAPEUR

(DE LA FORCE DE 6 CHEVAUX)

avec générateur, bûche à vapeur, dépendances, un grand TOUR en fer, une partie de poulies et de modèles en bois et en fonte, etc.

Le jeudi 29 septembre 1866, 2 heures après-midi.

M. Alfred BOUSSEL, commissaire-priseur à Roubaix, procédera à ces ventes.

AGENCE GÉNÉRALE

PORT DE DUNKERQUE

DES

HOUILLES ANGLAISES

Traités à forfait pour tout le Nord de la France, Paris et sa circonscription et pour tous centres servis par la ligne du Nord.

Rue St-Jean, 34 (bis), Dunkerque.

50-6530

COMPTOIR des INDES

LEON MAYER,

93, Rue Richelieu, 93.

Au coin de la rue d'Anbois, PARIS.

Arrivages importants de cachemires des Indes. Dessins hauts-nouveaux pour corbeilles de mariage à des prix exceptionnels. Fabrication de châles français. Dessins déposés. Sur demande un expéditionnaire. PRIX FIXE, chiffres connus.